FFTNL
Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador

OFFRE EMPLOI

AGENT.E D'ÉTABLISSEMENT EN IMMIGRATION FRANCOPHONE

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) est à la recherche d'une personne compétente et professionnelle pour le poste d'**Agent.e d'établissement en immigration francophone**.

FONCTIONS PRINCIPALES :

Sous la supervision de la Direction d'Accueil francophone TNL, le service d'accueil et de soutien aux nouveaux arrivants francophones de la FFTNL, la personne aura pour fonctions principales de :

- offrir des services d'établissement direct aux nouveaux arrivants francophones à travers la province : évaluation des besoins et élaboration de plans d'établissement personnalisés, aiguillage vers les services publics et communautaires (éducation, santé, loisir, emploi), orientation vers de l'information, support, traduction et interprétation, soutien à l'établissement dans les écoles, les bibliothèques et autres lieux communautaires ;
- planifier et organiser des rencontres pour des nouveaux arrivants francophones de la communauté qui visent leur établissement, intégration et rétention, y compris les séances de présentation du Canada et de la Francophonie, les séances d'apprentissage linguistique non structuré, les activités communautaires et interculturelles ;
- rédiger ses rapports d'activités ;

QUALIFICATIONS SOUHAITÉES

- Diplôme postsecondaire ou l'équivalent ;
- Une formation en sciences sociales sera considérée comme un atout ;
- Connaissance du domaine de l'immigration au Canada ;
- Une expérience dans le domaine de l'immigration, de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants et la gestion de projets en lien avec l'établissement ;
- Une expérience en développement communautaire sera considérée comme un atout ;
- Connaissance du milieu francophone de Terre-Neuve-et-Labrador serait un atout ;
- Une expérience dans le domaine du service à la clientèle serait un atout ;
- Avoir un bon sens de l'initiative et des responsabilités ;

Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents
65, chemin Ridge, suite 233 Saint-Jean (T-N-et-L) CANADA A1B 4P5 Téléphone : (709) 800-6200

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être engagé à promouvoir le développement de la langue française et la diversité des cultures francophones en milieu minoritaire;
- Maîtriser le français écrit et oral et posséder une bonne connaissance de l'anglais écrit et oral ;
- Être une personne organisée, avec une grande ouverture d'esprit, qui est à l'aise à travailler seule et en équipe ;
- Avoir une habileté en communication et relation interpersonnelle ;
- Être disponible à se déplacer régulièrement dans la province ;
- Capacité de travailler à des heures variables (incluant les soirs et les fins de semaine) ;
- Titulaire d'un permis de conduire automobile canadien en cours de validité.

RÉMUNÉRATION ET LIEU DE TRAVAIL

- Lieu : Saint-Jean
- Salaire : entre 42.000 $ et 48.000 $ / an selon la formation et l'expérience
- Horaires : poste à temps plein (37,5 heures / semaine)

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : AUSSITÔT QUE POSSIBLE

DURÉE DE L'EMPLOI : JUSQU'AU 31 mars 2027 (Possibilité de reconduction)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur résumé accompagné d'une lettre de motivation par courriel à emploi@fftnl.ca ou aux coordonnées suivantes (avec la mention « **CONFIDENTIEL** ») :

- **Madame Roxanne Leduc, directrice générale adjointe**
  Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
  Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents – suite 233
  65, chemin Ridge
  Saint-Jean (TNL) A1B 4P5
  FFTNL.ca/emploi

Veuillez noter que cette annonce sera affichée jusqu'à ce que le poste soit pourvu. Par conséquent, les candidatures seront évaluées au fur et à mesure.

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) est un organisme sans but lucratif créé en 1973 qui travaille à la défense et à la promotion des droits et intérêts de la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador.

Créé en 2018 par la FFTNL, le service Accueil francophone TNL œuvre à faciliter l'installation, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants francophones dans la province.